

NOTE SYNTHETIQUE

BUDGET 2024



COMPTES DE GESTION 2023

50000 - CC COEUR DE L'AVESNOIS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	1 287 109,28		-1 471 596,33		-184 487,05
Fonctionnement	1 383 521,86		-37 139,20		1 346 382,66
TOTAL I	2 670 631,14		-1 508 735,53		1 161 895,61
II - Budgets des services à caractère administratif					
50001-BAT IMMOBILIER ENTREPRISE					
Investissement	36 959,29		-218 913,86		-181 954,57
Fonctionnement	-22 965,03		22 965,03		
Sous-Total	13 994,26		-195 948,83		-181 954,57
50003-CONCESSION D AMENAGEMENT					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
50005-OFFICE DU TOURISME					
Investissement	474,90				474,90
Fonctionnement					
Sous-Total	474,90				474,90
50006-ZONES ACTIVITES ECONOMIQUES					
Investissement			-36 993,20		-36 993,20
Fonctionnement			36 993,20		36 993,20
Sous-Total					
TOTAL II	14 469,16		-195 948,83		-181 479,67

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Budget immobilier d'entreprises

		EXECUTION DU BUDGET	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 103 091,94	G 126 056,97
	Section d'investissement	B 823 278,46	H 604 364,60
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 22 965,03 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 36 959,29 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 949 335,43	= G+H+I+J 767 380,86

Budget zones d'activités économiques

		EXECUTION DU BUDGET	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 164 509,40	G 201 502,60
	Section d'investissement	B 164 331,40	H 127 338,20
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 328 840,80	= G+H+I+J 328 840,80

Budget tourisme

		EXECUTION DU BUDGET	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 5 807,39	G 5 807,39
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 474,90 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 5 807,39	= G+H+I+J 6 282,29

Budget principal

		EXECUTION DU BUDGET	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 14 054 878,29	G 14 017 739,09
	Section d'investissement	B 5 068 293,11	H 3 596 696,78
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 383 521,86 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 287 109,28 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 19 123 171,40	= G+H+I+J 20 285 067,01

AFFECTATIONS DE RESULTATS

		Budget immobilier d'entreprises	Budget Zones d'activités	Budget tourisme	Budget principal
Investissement	Résultat 2023 à reporter en 2024	-181 954,57 €	-36 993,20 €		-184 487,05 €
	Restes à réaliser	+200 000,00 €	0,00 €	Néant	+277 984,00 €
	Besoin de financement	Néant (pas d'affectation au compte "1068")	36 693,20 € (somme à affecter au compte "1068")		Néant (pas d'affectation au compte "1068")
Fonctionnement	Résultat 2023	0 € (p.m. besoin de financement nul)	36 993,20 € (p.m. besoin de financement : 36 993,20 €)		1 346 382,96 € (p.m. besoin de financement nul)
	Résultat 2023 à reporter en 2024	0 €	0 €	Néant	1 346 382,96 €

Vote des taux et produits d'imposition 2024

	Bases prévisionnelles	Taux	Produit fiscal
Cotisation foncière des entreprises	3 552 000 €	25,95 %	921 744 €
Taxe sur le foncier bâti	22 703 000 €	4,42 %	1 003 473 €
Taxe sur le foncier non bâti	4 149 000 €	10,42 %	432 326 €
Taxe d'habitation sur résidences secondaires	1 364 000 €	6,80 %	92 752 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	22 707 430 €	16,87 %	3 830 743 €
Taxe gestion milieux aquatiques et prévention inondations			305 529 €

Budgets consolidés 2024 du Cœur de l'Avesnois :

27 762 191 €

Ce chiffre intègre le budget du CIAS qui pèse 1 312 562 €

BUDGET ANNEXE « immobilier d'entreprises »

Montant total du budget en 2024 => 5 430 130 €

Retrace les interventions économiques de la 3CA lorsqu'elle achète, aménage ou construit du foncier, pour ensuite le louer ou le revendre à des entreprises.

2 sites concernés :

- **Espace test agricole à Sains-du-Nord**
- **Auberge Fleurie à Sars-Poteries**

Section de fonctionnement : 235 920 €

Section d'investissement : 5 194 210 €

Recours à l'emprunt en 2024 : 1,5 million d'€

Virement du budget principal : 227 070 €

BUDGET ANNEXE « Zones d'activités économiques »

Montant total du budget en 2024 => 1 792 245 €

Section de fonctionnement : 971 040,08 € Section d'investissement : 821 205,28 €

Achat, production et aménagement de terrains destinés à être commercialisés au terme d'un cycle de production. A la fin de chaque exercice budgétaire, la valeur comptable des en-cours de production et des terrains aménagés non commercialisés doivent être stockés.

3 sites concernés :

- Zone d'activité de la gare à Sains-du-Nord (Stiona) :

Achat du terrain auprès de l'EPF (2^e annuité) + Etude environnementale + Maîtrise d'œuvre

- Zone d'activité de Doullers (ferme Bry) :

Travaux de déconstruction du bâti + études

- Zone d'activité d'Avesnelles (RN2) :

Lancement des études d'opportunités

Recours à l'emprunt en 2024 : Néant

Virement du budget principal : 234 767 €

BUDGET PRINCIPAL

Montant total du budget en 2024 => 19 227 254 €

Débat d'orientations budgétaires du Conseil de Communauté du 21 mars 2024



- **PPI**
- Taux de **fiscalité** inchangés et Gemapi à 305 529 €
- **Salaires** : Aucune nouvelle création d'emploi
Prime de pouvoir d'achat pour 1/3 des montants maximaux
- Remise en cause du versement de la cotisation à la **SPA**
- Augmentations des **cotisations des syndicats** (100 K€) => Impact nul sur les AC des communes.
- **FPIC** reversé aux communes : 550 K€.
- **Financement du service ADS** par les communes.

Equilibre de la section d'investissement =
Autofinancement : 1 070 400 € (dont 859 999 € d'amortissements)
+ Besoin d'emprunts nouveaux : 500 000 €

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2023	Compte administratif 2023	BUDGET 2024
Chapitre 011 : Charges à caractère général	4 571 095,00 €	3 999 386,95 €	4 820 178,84 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	3 318 657,00 €	3 269 307,80 €	3 395 000,00 €
Chapitre 014 : Atténuations de produits	2 296 088,00 €	2 296 088,00 €	2 298 088,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	4 031 742,82 €	3 672 997,84 €	4 238 753,57 €
Chapitre 66 : Charges financières	65 840,00 €	65 752,10 €	56 172,00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	5 000,00 €	2 439,36 €	5 000,00 €
Chapitre 68 : Provisions	6 000,00 €	/	/
Chapitre 043 : Opérations d'ordre entre sections	742 192,15 €	748 906,24 €	859 999,15 €
Virement à la section d'investissement	547 419,86 €	/	210 400,40 €
Dépenses imprévues	153 662,03 €	/	/
TOTAL	15 737 696,86 €	14 054 878,20 €	15 883 591,96 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2023	Compte administratif 2023	BUDGET 2024
Chapitre 013 : Atténuations de charges de personnel	354 875,00 €	349 727,98 €	348 323,00 €
Chapitre 70 : Ventes et prestations de services	649 227,00 €	454 223,50 €	568 289,00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	9 908 887,00 €	9 977 309,94 €	10 267 692,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	3 326 691,00 €	3 111 892,79 €	3 242 690,00 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	7 686,00 €	5 936,37 €	12 986,00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	2 200,00 €	17 649,16 €	/
Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections	104 609,00 €	100 999,56 €	97 229,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	1 383 521,86 €	1 383 521,86 €	1 346 382,96 €
TOTAL	15 737 696,86 €	15 401 261,16 €	15 883 591,96 €

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget 2023	Compte administratif 2023	BUDGET 2024
Op. 11 : PLUi	200 000,00 €	117 262,78 €	103 159,00 €
Op.12 : Fibre optique	14 770,00 €	12 730,00 €	10 300,00 €
Op. 13 : Programme habitat	40 000,00 €	27 439,97 €	40 000,00 €
Op. 14 : Aides aux entreprises	229 171,00 €	139 886,07 €	210 755,00 €
Op. 15 : Fonds de concours aux communes	150 000,00 €	40 689,95 €	259 310,00 €
Op. 21 : Travaux médiathèque Avesnes	1 720 000,00 €	1 678 889,74 €	192 460,00 €
Op. 210 : Déchetteries	16 700,00 €	16 453,15 €	30 000,00 €
Op. 24 : Requalification site Bigard	242 800,00 €	51 379,50 €	191 420,00 €
Op. 25 : Plateaux multisports	2 005 010,00 €	1 663 181,49 €	378 000,00 €
Op.31 : Aménagements médiathèque Avesnes	373 013,00 €	348 414,59 €	51 000,00 €
Op. 32 : Tourisme	79 600,00 €	56 208,19 €	/
Op. 33 : Contenants collecte déchets	575 000,00 €	198 094,74 €	430 716,00 €
Op. 34 : Programme alimentaire territorial	25 300,00 €	7 278,78 €	/
Op. 35 : Matériel événementiel	70 400,00 €	67 470,13 €	50 000,00 €
Op. 36 : GER bâtiments	48 000,00 €	12 649,60 €	333 887,00 €
Op. 37 : Matériel animation territoriale	66 177,00 €	34 456,69 €	145 317,00 €
Op.38 : Matériel services admin. et techniques	54 200,00 €	54 132,58 €	41 000,00 €
Op. 39 : Défibrillateurs	/	/	60 000,00 €
Opérations non individualisées	14 100,00 €	8 940,00 €	24 000,00 €
Opérations financières	523 448,29 €	431 735,60 €	510 622,30 €
Opérations d'ordre entre sections	104 609,00 €	100 999,56 €	97 229,20 €
Déficit d'investissement reporté	/	/	184 487,05 €
TOTAL	6 552 298,29 €	5 068 293,11 €	3 343 662,55 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget 2023	Compte administratif 2023	BUDGET 2024
Op. 11 : PLUi	26 918,00 €	21 850,00 €	/
Op. 21 : Travaux médiathèque Avesnes	1 403 430,00 €	1 135 961,86 €	246 951,00 €
Op. 210 : Déchetteries	/	/	7 000,00 €
Op. 24 : Requalification site Bigard	151 701,00 €	119 964,00 €	31 737,00 €
Op. 25 : Plateaux multisports	1 379 156,00 €	670 610,00 €	745 806,00 €
Op.31 : Aménagements médiathèque Avesnes	6 600,00 €	31 863,00 €	/
Op. 32 : Tourisme	38 000,00 €	15 000,00 €	23 000,00 €
Op. 33 : Contenants collecte déchets	29 825,00 €	/	109 825,00 €
Op. 34 : Programme alimentaire territorial	46 966,00 €	7 052,02 €	7 052,00 €
Op. 36 : GER bâtiments	/	/	208 000,00 €
Op. 37 : Matériel animation territoriale	18 189,00 €	62 574,83 €	68 065,00 €
Dotations et fonds divers	824 792,00 €	782 438,58 €	265 827,00 €
Chap. 024 (ordre) : Cessions	50 000,00 €	/	60 000,00 €
Opérations d'ordre entre sections	742 192,15 €	748 906,24 €	859 999,15 €
Virement de la section de fonctionnement	547 419,86 €	/	210 400,40 €
Excédent d'investissement reporté	1 287 109,28 €	1 287 109,28	/
Emprunt	/	/	500 000,00 €
TOTAL	6 552 298,29 €	4 883 806,06 €	3 343 662,55 €

Subventions de fonctionnement 2024

- Manifestations d'intérêt local
- Manifestations d'intérêt communautaire
- Manifestations hors cadre
- Parrainages sportifs
- Crèches en PSU associatives
- Structures à vocation économique
- Autres subventions

Pour être recevable, chaque demande devra être adressée à la 3CA, composée des pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

Fongibilité des crédits budgétaires

Fongibilité prévue prévue par la M57.

Autorisation donnée à l'ordonnateur d'effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles hors dépenses de personnel.

Seuls les crédits de l'année sont inclus dans l'assiette de fongibilité.
En conséquence les RAR en sont exclus.

Amortissement des immobilisations

Application de la méthode de l'amortissement *prorata temporis* à compter du 1^{er} janvier 2024 (nouveau M57)
Fixation des durées d'amortissements pour les immobilisations acquises en 2024 comme suit :

Immobilisations incorporelles	
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10 ans
Frais d'études	5 ans
Frais de recherche et développement	5 ans
Frais d'insertion	5 ans
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	5 ans
Subventions d'équipement versées aux personnes de droit public	15 ans
Brevets, licences, marques et procédés, logiciels, site internet, droits et valeurs similaires	2 ans
Autres immobilisations incorporelles	5 ans
Immobilisations corporelles	
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel et outillage de voirie	20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier	10 ans
Fonds documentaire pour les médiathèques	8 ans
Contenants de collecte déchets	10 ans
Chapiteaux	10 ans
Défibrillateurs	6 ans
Autres immobilisations corporelles	6 ans
Biens renouvelables d'un montant inférieur ou égal à 500 € TTC	1 an

Dissolution du budget annexe office de tourisme

Malgré la création d'un office de tourisme à l'échelle de l'arrondissement, nous avons conservé le budget annexe qui gérait notre propre office de tourisme.

En effet, dans l'attente du transfert de l'intégralité des contrats au nouvel office de tourisme, notre communauté de communes a continué à supporter quelques charges de fonctionnement (en lien notamment avec le bureau d'information touristique d'Avesnes).

Désormais, les contrats étant transférés, il est proposé de dissoudre le budget annexe « office de tourisme » et d'intégrer le résultat restant (+ 474,90 €) au budget principal de la 3CA.